

**Appel à projet pour faire émerger des projets qui  
intégreront le CoLAB : le laboratoire de projets  
innovants et multi-acteurs pour le développement  
responsable !**

## 1. INTRODUCTION : COLAB ET LES ENJEUX DU MONDE DE DEMAIN

### >> Notre constat

- Les chercheurs disposent de connaissances, d'outils et de technologies essentiels pour contribuer à inventer de nouvelles voies de développement durable. Pourtant, ces savoirs sont souvent insuffisamment exploités et l'utilité sociale de la recherche est limitée. Par ailleurs, les étudiants et doctorants sont de plus en plus nombreux à souhaiter développer leur start-up ou collaborer avec des entrepreneurs. Il faut profiter de cette dynamique et l'accompagner pour renforcer l'utilité sociale de la recherche
- Les entrepreneurs engagés pour résoudre les défis sociaux et environnementaux de leurs territoires sont des acteurs clés du développement inclusif, responsable et durable. L'énergie créative et entrepreneuriale de ces pionniers est un véritable accélérateur pour le développement et l'atteinte des 17 Objectifs du Développement Durable définis par les Nations Unies
- De manière générale, différents groupes d'acteurs contribuent à inventer des solutions aux défis sociétaux, dans leurs domaines respectifs : start-upers et chercheurs, mais aussi associations, collectivités locales, institutions internationales, ONG, grandes entreprises...

Or, force est de constater que tous ces acteurs travaillent peu ensemble et que les moyens existants pour collaborer et co-construire des solutions pour répondre aux grands enjeux du développement durable sont limités et sous-efficaces.

## >> Notre conviction

Pour contribuer à inventer de nouvelles voies de développement durable, il est urgent de rapprocher la science de la société et de favoriser la co-création entre des acteurs issus du monde académique et du monde associatif, politique ou économique, afin de faire émerger des solutions innovantes et maximiser leurs impacts. C'est en unissant nos forces que nous, scientifiques, citoyens, associations, ONG, entrepreneurs sociaux, entreprises privées, acteurs institutionnels répondrons mieux et plus durablement aux défis sociétaux !

## >> Notre mode d'action

Soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et co-créé par 3 acteurs engagés aux compétences complémentaires l'IRD, MakeSense et Bond'innov, **CoLAB est le premier laboratoire multi-acteurs pour l'innovation responsable**. Ce laboratoire va permettre d'expérimenter des méthodes de **co-construction** de projets et de favoriser le partage de connaissances et de savoir-faire au sein d'une communauté d'acteurs engagés afin de faire émerger collectivement des solutions innovantes.

## 2. OBJET DE L'APPEL À INTÉRÊT DE PROJETS AFRICAINS, À IMPACT SOCIAL ET MULTI-ACTEURS

L'objet du présent appel à projet est de sélectionner des candidats (ONG, scientifiques, entrepreneurs...) porteurs de projets à impact social, et déjà dans une démarche multi-acteurs pour les accompagner dans la co-construction leur solution d'innovation.

Les lauréats du présent appel à projet intégreront la 2nde édition du CoLAB.

➤ Vous êtes déjà dans une démarche multi-acteurs de co-construction ?

L'appel à projet est lancé du 02 mars 2019 au 21 avril 2019.

## 3. LES PROJETS AFRICAINS, À IMPACT SOCIAL ET MULTI-ACTEURS, ÉLIGIBLES À COLAB

Les projets éligibles au CoLAB présentent les caractéristiques suivantes :

- Le projet a pour objet le développement d'un ou de plusieurs nouveaux produits ou services
- Le projet s'inscrit dans la thématique de l'alimentation durable et dans les pays suivants : - Sénégal - Côte d'Ivoire - Burkina Faso
- Le projet a une finalité d'impact sociétal ou environnemental
- L'organisation du projet est portée par au moins trois structures ayant **au moins 6 mois d'existence**. De part l'implication de l'IRD dans les porteurs du programme CoLAB, il est fortement recommandé d'impliquer **un partenaire issu du monde de la recherche publique dans l'équipe projet** car ceux-ci seront favorisés par le jury de sélection. Cependant, un projet sans partenaire issu de la recherche ne sera **pas disqualifié**. Les autres parties prenantes du projet peuvent être issus du monde associatif, entrepreneurial, institutionnel...
- Les structures sont liées par une lettre de co-engagement dans le cadre du projet
- Le projet doit présenter des retombées économiques pour le territoire local (Sénégal, Côte d'Ivoire et Burkina Faso), étayées en termes d'emplois (accroissement, maintien de compétences, etc.), d'investissements (renforcement de sites industriels, accroissement de la R&D, etc.), de développement d'une filière ou d'anticipation de mutations économiques
- Le projet présenté est un projet de coalition, dans lequel une entente globale sur les fondamentaux du projet sont déjà esquissés : rôle de chacun, moyens mis en œuvre, bénéfice de la collaboration (revenu, image, capacité à changer d'échelle, etc...), partage des droit, etc...

Il est rappelé que les partenaires du projet doivent présenter une situation financière en cohérence avec l'importance des travaux qu'ils se proposent de mener dans le cadre du projet présenté, notamment des fonds propres et si nécessaire un plan de financement en adéquation avec les ambitions.

Ainsi, chaque projet doit présenter un budget clair basé sur les besoins du projet, hors subvention CoLAB.

#### 4. SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS

Les projets sélectionnés recevront une subventions de 2 500 000 FCFA, en deux étapes, qui participeront aux frais de cadrage et d'amorçage des projets.

Cette subvention doit être vue comme un « amorçage » permettant de lancer, de cadrer légalement et d'installer la collaboration la première année, mais, si le projet s'inscrit dans une dynamique de durabilité, **il ne pourra en aucun cas bénéficier d'une nouvelle subvention du CoLAB pour poursuivre ses travaux.**

#### 5. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le CoLAB sera sélectif et soutiendra chaque année cinq ou six projets à fort impact. Les projets

présentés seront notamment évalués sur la base des critères suivants :

- **Concept et produit (20%)**
  - La proposition de valeur est-elle innovante et cohérente ?
  - Les moyens et la répartition des actions est-il bien défini ?
- **Collaboration et Faisabilité (20%)**
  - Les structures autour du projet sont-elles complémentaires et armées pour répondre aux challenges du projet ?
  - Les limitations techniques et financières initiales ont-elles été identifiées et adressées ?
- **Perspective, potentiel marché et impact (20%)**
  - Le marché (ou les bénéficiaires) sont-ils correctement identifiés ?
  - Les objectifs sont-ils atteignables ?
  - Les impacts sont-ils positifs sur l'écosystème national (socialement ET économiquement) ?
- **Innovation (20%)**
  - Le projet apporte-t-il une plus-value à l'écosystème local ?
  - En quoi est-ce une innovation ?
- **Adéquation avec le CoLAB (20%)**
  - Le projet est-il en adéquation avec les objectifs du CoLAB (laboratoire de projets collaboratifs multi-acteurs sur le thème de la sécurité alimentaire) ?
  - L'implication du projet en dehors du CoLAB est-il avéré ?

## 6. PIÈCES CONSTITUTIVES DE L'APPEL À PROJETS

Pour répondre à l'appel à projets, les candidats doivent compléter en ligne le questionnaire de candidature et télécharger sur la plateforme les documents ci-après :

- Pour la structure porteuse :

- **La preuve de l'existence légale de la structure porteuse**, consistant, par exemple, en un extrait Kbis récent pour les entreprises
- **Copie d'un document (en cours de validité) conforme à l'original permettant l'identification de la personne physique** représentant la structure porteuse du projet (CNI, passeport ou carte de séjour et justificatif de l'adresse du domicile)
  - **RIB** de la structure porteuse

- Pour les partenaires issues de la recherche :

- **Lettre de soutien de l'établissement de recherche**

- Pour les associations :

- Statuts ou convention constitutive avec la liste des membres du bureau ou du conseil d'administration

## **7. PROCESSUS DE PROPOSITION ET DE SÉLECTION D'UN PROJET**

Le processus se déroulera en plusieurs phases : candidature à l'appel à projets en déposant un projet complet, qui sera ensuite soumis à un comité de sélection écrit, puis sélection finale du projet.

Les étapes seront donc :

### **A. Appel à projet**

Un appel à projet sera ouvert, et les dossiers de candidatures seront à déposer en ligne, en français, sur le site : <http://colab-inno.org/>

Chaque structure porteuse ne peut déposer qu'un seul projet. Une structure porteuse au sein d'un projet ne peut pas être co-associée dans un autre projet candidat.

### **B. Comité de sélection écrit**

Le comité de sélection écrit CoLAB opère une première sélection des projets, sur la base des dossiers écrits de candidature. L'examen des dossiers est effectué dans le strict respect des règles habituelles de confidentialité.

### **C. Sélection finale des projets**

Les projets pré-sélectionnés sont conviés à des auditions pour défendre leur projet. Au cours de cette phase de sélection, une expertise complémentaire par un ou des experts indépendants peut être réalisée.

Les projets lauréats de cette étape feront l'objet d'une notification par le Comité CoLAB.

## **8. CALENDRIER DE DÉPÔT ET DE SÉLECTION DES PROJETS.**

L'appel à projet sera lancé le 02 mars 2019 et clôturé le 21 avril 2019 Les décisions formelles (présélection et sélection des projets) seront établies selon le calendrier suivant :

Clôture de l'appel à projets 21/04/2019

Comité de sélection écrit 30/04/2019

Comité de sélection oral à partir du 09/05/2019

Début de l'accompagnement à partir du 22/05/2019

## **9. MISE EN PLACE DE LA SUBVENTION D'AMORÇAGE**

Les travaux d'instruction du déblocage des aides financières débutent au cas par cas, après vérification du caractère complet du dossier nécessaire au déblocage de la subvention.

La phase de cadrage doit avoir été jugée "effectuée" par le chargé d'accompagnement référent pour déclencher le versement de la première tranche de versement. Les projets devront également avoir signé leur convention d'engagement.

La 2ème tranche sera versé à la fin du programme, sur présentation du plan de financement du projet.

CoLAB se réserve la possibilité de suspendre le versement des subventions en cas de respect des engagement des porteurs de projet.

Par ailleurs, tout projet retenu non conventionné dans un délai de 90 jours à compter de l'annonce officielle des résultats, perdra le bénéfice de sa sélection au titre de l'appel à projets, sauf dérogation accordée par le Comité de pilotage du CoLAB

## **10. OBLIGATIONS DU PROJET ENVERS LE COLAB**

L'objectif de l'accompagnement du CoLAB est principalement de développer une méthodologie d'accompagnement efficiente de projet multi-acteurs associant monde de la recherche et les autres acteurs de la société civile.

En conséquence chaque projet devra :

- Mentionner le soutien apporté par le CoLAB dans leurs actions de communication, et la publication de leurs résultats, par le biais de la mention unique : *"Ce projet est soutenu par le CoLAB"*
- Participer aux deux jours de bootcamps OBLIGATOIRES
- Participer, une demi journée par mois à : 2h de formation et 1h de rendez-vous de suivi
- Contribuer, notamment par le biais de feedback constructif et régulier dans l'optique de l'amélioration du CoLAB, et notamment, de la méthodologie d'accompagnement
- Par ailleurs, les projets lauréats devront indiquer sur leurs documents de communication le logo « CoLAB »

## 11. CONTACTS ET INFORMATION

Les équipes du CoLAB se tiennent à la disposition des projets pour répondre aux questions des candidats dans la phase de préparation de leur dossier.

Une évaluation des impacts de l'action sera mise en place par le CoLAB pour apprécier les effets du programme.

La convention qui sera signée entre le CoLAB et chaque bénéficiaire prévoira les modalités de restitution des données nécessaires à l'évaluation annuelle du programme et au reporting de l'action.

Un bilan sera demandé à la fin du projet, et un feedback sur l'avancement du projet et de la relation de co-développement sera également demandé à m+6 et m+12 de la fin de l'accompagnement.

## 12. CONTACTS

**Pour toute information sur le Colab :**  
<http://colab-inno.org/>

Benjamin Coffin - [benjamin.coffin@ird.fr](mailto:benjamin.coffin@ird.fr)

Charlotte Cordier - [ccordier@bondinnov.com](mailto:ccordier@bondinnov.com)



